

Compte-rendu du conseil des écoles De Vinci et Debussy du 10 novembre 2017

1. Effectifs rentrée 2017.

<i>Ecole Vinci :</i>	CP : 26 + 1 en janvier	<i>Ecole Debussy :</i>	CP : 27
	CE1/CE2 : 20 + 1 mi-novembre /		CE1 : 30
	5 + 1 en janvier		
	CE2 : 26 + 1 en janvier		CM1 : 28
	CE2/CM1 : 12 / 13		CM2 : 27
	CM1/CM2 : 17 / 6		ULIS : 9
	CM2 : 27		
TOTAL :	152 élèves (156 d'ici janvier)	TOTAL :	121 élèves

2. Projet d'école.

Le nouveau projet d'école est en cours de rédaction. Il sera validé en fin d'année scolaire pour une mise en place dès la rentrée 2018.

3. Sorties scolaires.

Ecole Vinci : en cours de réflexion.

Ecole Debussy : festival théâtral de Coye-la-Forêt, le 29 mai pour les CM, le 31 mai pour les CP/CE1.

L'organisation des sorties scolaires n'est pas sans contraintes : avec le plan Vigipirate, les sorties en Île-de-France sont soumises à autorisation et peuvent être annulées à la dernière minute ce qui peut faire perdre tous les frais engagés.

Les élèves de CM2 des deux écoles partiront en classe de découverte à Camaret-sur-Mer du 22 au 29 juin.

4. Règlement intérieur.

Les équipes enseignantes n'ont pas souhaité modifier le règlement intérieur, à part la mise à jour des horaires avec le retour aux 4 jours. Ce règlement est soumis au vote. Il est validé à l'unanimité. Il sera envoyé au nouvel Inspecteur de la circonscription, M. Rivière pour validation.

5. Bilan de la coopérative année 2016/2017.

Ecole Vinci : Le montant des charges s'élève à 7 066.35€ et celui des produits à 7 261.50€. La coopérative scolaire a donc terminé l'année scolaire avec un excédent de 195.15€.

Ecole Debussy : Le montant des charges s'élève à 4 779.46 € et celui des produits à 5 743.75€. La coopérative scolaire a donc terminé l'année scolaire avec un excédent de 964.29€

Chaque école a reçu une subvention de 1 500€ de la municipalité et de 300€ de l'association de parents d'élèves. Nous les en remercions une nouvelle fois.

6. Avancée des travaux du Pôle Animation Jeunesse et date d'ouverture.

Dans le meilleur des cas, la partie « périscolaire » devrait pouvoir accueillir les élèves dès la rentrée des vacances d'hiver ; la partie « cantine », elle, attendra la rentrée de septembre.

7. Sécurité incendie et PPMS.

A l'école De Vinci, l'ouverture de la 6^{ème} classe s'est faite dans un bâtiment annexe. Celui-ci est équipé d'une alarme incendie mais cette dernière n'est pas reliée à celle du bâtiment principal rendant un déclenchement d'alarme simultané dans toutes les classes impossible. Les exercices incendie se font donc en deux temps. La municipalité se renseignera afin de savoir s'il est possible de remédier à cela mais prévient que ces éventuels travaux coûteux ne seront pas faits cette année.

La question concernant le déclenchement de l'alerte confinement et/ou intrusion dans le cadre du PPMS se pose également car jusqu'à présent, la directrice utilisait un sifflet qui n'est pas audible dans la classe de M.Charbonnier.

A défaut d'une meilleure solution pour le moment, les enseignants ont utilisé leurs téléphones portables personnels pour réaliser les 1ers exercices PPMS.

8. Espace vélos.

Certains parents d'élèves ont exprimé le souhait de voir leurs enfants se rendre à l'école à vélo. Les enseignants et la municipalité proposent de mettre à disposition le garage de chaque école afin d'abriter les vélos durant la journée. Les enseignants insistent sur différents points : ils ne laisseront pas repartir à vélo les enfants venus sans casque ou sans système d'éclairage ; de plus, ils ne seront pas tenus

responsables d'éventuels dégâts, vols, pertes... survenus dans l'enceinte de l'école ; enfin, ils rappellent la responsabilité des parents à laisser leurs enfants venir à l'école à vélo (sécurité, respect du code de la route...)

9. Remerciements.

L'association des parents d'élèves remercie la municipalité pour différentes choses : leur aide, le prêt des locaux, leur disponibilité, la bonne gestion de la situation lors d'une panne impliquant la distribution de repas froids à la cantine. L'association remercie également les enseignants pour les bonnes relations qu'ils entretiennent avec eux et pour leur collaboration.

Enfin, Mme Tantet et M. Catoir remercient la municipalité pour l'installation des TBI dans leurs classes respectives.

10. Bilan des actions de l'association de parents d'élèves.

L'association de parents d'élèves a mené de nombreuses actions durant l'année scolaire 2016/2017 :

- Bourse aux jouets : +56.39€	- Chasse aux œufs : +142.30€	- Boum des enfants : +717€
- Marché de Noël : +59.22€ +	- Fête des enfants : +232€	- Vente des photos de la
tombola : +201€	- Subvention de la mairie :	boum : +140€
- Vente de chocolats : +187€	+800€	

Ces différentes actions seront reconduites cette année avec en plus un carnaval, le 17 février.

Les dépenses de l'association s'élèvent à 4 237.22€ dont notamment 374€ de frais de fonction, 300€ de don pour chacune des 3 écoles de la commune, 926€ pour l'achat des calculettes de nos futurs collégiens.

La recette annuelle de l'association s'élève à 195.21€.

11. Gestion du matériel scolaire.

Dans certaines classes, il a été constaté que des élèves partaient en fin d'année scolaire avec des cahiers dont seulement quelques pages avaient été utilisées. Les parents d'élèves sont sensibles à ce souci écologique et économique. Ils se proposent éventuellement de récupérer ces cahiers auprès des familles qui le souhaitent pour les envoyer, via des associations, dans des pays qui en ont besoin.

12. Formation aux gestes premiers secours.

Cette formation fait partie des programmes. Les différents enseignants travaillent sur ce sujet en classe.

13. Evaluations nationales CP.

Ces évaluations n'ont pas pour but de « classer » les élèves ou bien encore les écoles. Elles servent d'outil diagnostique pour les enseignants. Les parents ont été informés des résultats individuels de leurs enfants.

14. Vacances de printemps.

Le rectorat a confirmé que les dates des vacances de printemps restaient inchangées. Elles auront bien lieu du 20 avril au 7 mai.

15. Fête des écoles.

Compte-tenu des dates de la classe de découverte, les enseignants proposent d'organiser la fête des écoles un soir de la dernière semaine de classe : le mardi 3 juillet vers 19h00 sous réserve que l'estrade soit disponible.

La Secrétaire :
Mme Fontaine

Le Président
M.Schinkler